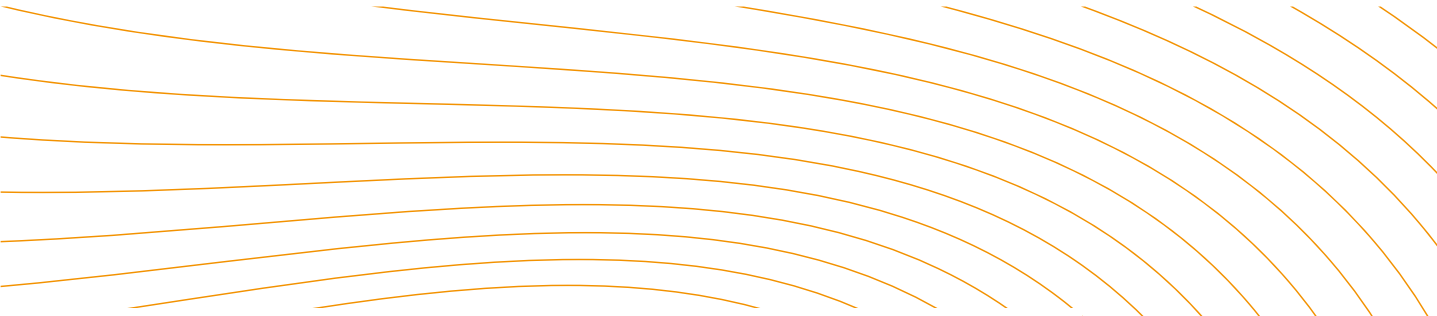


**GESTION DURABLE
DE LA RESSOURCE
ET DES MILIEUX
NATURELS**

**SOBRIÉTÉ
ET EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUES**

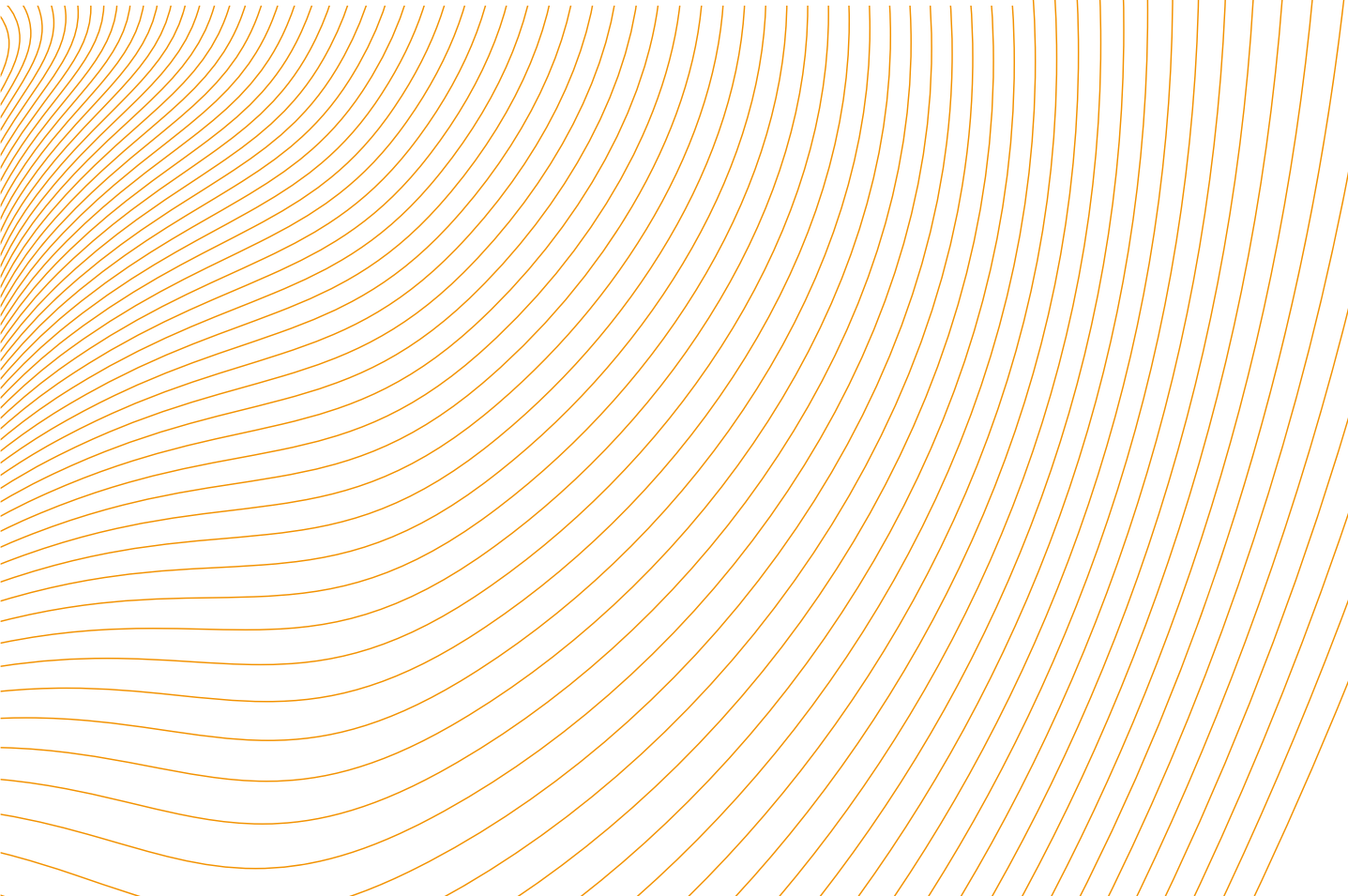
**RÉSILIENCE
DES TERRITOIRES
ET MOBILISATION
DES ACTEURS**

PLAN CLIMAT ÉNERGIE



Sommaire

Édito de la présidente	3
Carte d'identité d'Eau de Paris	4
PARTIE 1 Pourquoi un plan climat énergie à Eau de Paris ?	6
PARTIE 2 1 plan, 4 cibles ambitieuses à l'horizon 2020	14
PARTIE 3 1 plan, 7 engagements	20





Célia Blauel,
présidente d'Eau de Paris,
adjointe à la Maire de Paris en
charge de l'Environnement, du
Développement durable, de l'Eau,
de la Politique des canaux, et du
Plan climat énergie territorial

Édito

La COP 21 et « l'Accord de Paris sur le climat » de décembre 2015 ont marqué un tournant dans la lutte contre le changement climatique. La communauté internationale a affirmé à cette occasion que les temps n'étaient plus aux diagnostics et aux discours mais aux engagements concrets et à l'action.

Car le changement climatique s'est désormais imposé à l'échelle planétaire. Aucun territoire n'est à l'abri. Certains sont plus exposés que d'autres, mais aucun n'est épargné. L'avenir de centaines de millions de personnes est directement menacé. L'urgence est là : se mobiliser pour atténuer le dérèglement climatique lui-même et adapter les territoires pour en réduire les impacts inévitables.

Dans cette mobilisation, chaque acteur compte. Il y a bien entendu une responsabilité primordiale des États, qui doivent impulser une réorientation d'ensemble vers une économie plus sobre et moins dépendante des énergies fossiles. Mais

la lutte contre le changement climatique est l'affaire de tous, collectivités, entreprises, citoyens... Chacun doit prendre sa part.

C'est ce que nous faisons à Eau de Paris. Non seulement parce que nous sommes un acteur industriel engagé dans

la réduction de sa propre empreinte écologique mais aussi, et surtout, parce que la qualité de l'eau, qui est notre ressource première et la raison d'être de notre entreprise publique, est au cœur des enjeux climatiques.

Dotée d'un Plan climat énergie ambitieux, investie dans une stratégie globale de protection de la ressource, mobilisée pour contribuer à faire de Paris et de la métropole un territoire durable et résilient face au changement climatique, Eau de Paris est plus que jamais le service public innovant et engagé, au service des Parisiens et des générations futures.

« Eau de Paris est mobilisée pour faire de la capitale et de la métropole un territoire durable et résilient face au changement climatique. »



Des équipes engagées au service des territoires durables.

Carte d'identité

Première entreprise publique d'eau en France, Eau de Paris capte, produit et distribue l'eau potable à 3 millions d'utilisateurs avec des objectifs constants : la qualité, la sécurité, la maîtrise du coût et l'intérêt des générations futures. Triplement certifiée, l'entreprise publique investit pour le long terme et innove au service des territoires durables.

Métiers et territoires

■ 914 collaborateurs

répartis dans 4 régions et 12 départements, au plus près de nos utilisateurs

■ Plus de 60 métiers intégrés

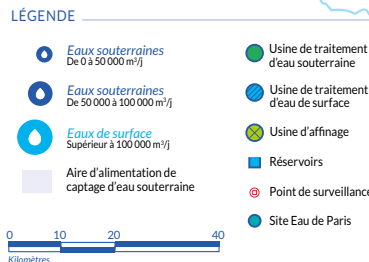
au sein d'Eau de Paris, pour assurer l'ensemble des missions du service public de l'eau

Utilisateurs et abonnés

■ 3 millions d'utilisateurs

dont 2,2 millions de Parisiens

■ 93 000 abonnés



■ 6 usines de traitement

2 usines de traitement des eaux de rivière :
Orly (94), Joinville (94)

Montsouris, L'Haÿ-les-Roses, Saint-Cloud,
Ménilmontant, Les Lilas

la Vanne, le Loing et l'Avre

dans Paris intramuros

dans la rue

nappe profonde qui constitue une réserve de secours
à l'échelle régionale

- **3 usines**

7 réservoirs, 1 château d'eau

d'eau non potable

La production moyenne/jour en eau potable en 2015

La production moyenne/jour en eau non potable en 2015

La consommation annuelle en eau potable en 2015

La consommation annuelle en eau non potable en 2015



Réservoir d'eau non potable à Passy, 16^e arr.

PARTIE 1

Pourquoi un plan climat énergie à Eau de Paris ?

Le changement climatique : un phénomène global, des réalités locales

La réalité du changement climatique ne fait aujourd'hui plus de doute. Durant le XX^e siècle, la température moyenne a augmenté de 0,7 °C à l'échelle de la planète et de 0,9 °C en France métropolitaine. Le 5^e rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), qui met en évidence le rôle des activités humaines dans le réchauffement de la planète, estime dans ses scénarios les plus pessimistes que, sans révision de nos modes de production et de consommation, la température du globe pourrait augmenter jusqu'à 5,5 °C d'ici la fin du siècle.

A l'échelle du bassin Seine-Normandie, le changement climatique pourrait avoir un fort impact sur les milieux aquatiques, et entraîner notamment d'ici 2100 :

- Une diminution du débit de la Seine et des cours d'eau d'environ 30 %, avec des étiages plus sévères ;
- Une augmentation de la température des cours d'eau de 2 °C en moyenne, avec des conséquences sur la qualité de l'eau ;
- Un phénomène d'évapo-transpiration en augmentation de 23 %, affectant les milieux et la végétation ;
- Une tendance globale à la diminution de la ressource en eau et une baisse du niveau des nappes.

Si les pires scénarios sont une possibilité, ils n'ont rien d'une fatalité. Partout dans le monde et aux différentes échelles du territoire, des acteurs — gouvernements, collectivités, administrations, société civile — se mobilisent pour construire ensemble les solutions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Eau de Paris est de ceux-là.

ADAPTATION ET ATTÉNUATION, DES STRATÉGIES COMPLÉMENTAIRES

Atténuation : ensemble des mesures et politiques engagées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (ex : développement des énergies renouvelables, choix de transports moins émetteurs).

Adaptation : ensemble des mesures prises (ex : mesure d'économie d'eau, lutte contre l'imperméabilisation des sols) pour limiter les impacts négatifs du changement climatique (diminution de la ressource en eau, événements climatiques extrêmes).

Ces stratégies sont complémentaires et permettent d'une part, de traiter les causes du changement climatique, et d'autre part, de réduire l'exposition et la vulnérabilité aux aléas climatiques.

Tous engagés pour le climat

Un accord universel pour le climat

Du 30 novembre au 12 décembre 2015, la France accueillait la 21^e Conférence des parties (COP 21) qui a abouti à un accord universel dont l'objectif est de contenir la hausse des températures en deçà de 2 °C, et tendre vers une augmentation de 1,5 °C. Dans leur grande majorité, les contributions des États à la COP 21 ont mis en évidence le rôle de l'eau dans l'adaptation ou l'atténuation du changement climatique, un enjeu au cœur des travaux de la COP 22 organisée à Marrakech en novembre 2016.

Une mobilisation des territoires

Ces engagements transnationaux font écho à une dynamique nationale et territoriale forte. Depuis le 31 décembre 2012, toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants avaient pour obligation d'adopter un Plan climat énergie territorial (PCET), compatible avec le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) élaboré par les Régions avec les services de l'État. Projet territorial de développement durable, le PCET a pour objectifs de réduire les émissions de Gaz à effet de serre (GES), et de réduire la vulnérabilité du territoire face au changement climatique. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 modernise les PCET existants par la mise en place de Plans climat air énergie territoriaux (PCAET) aux objectifs inchangés mais enrichis d'un volet « qualité de l'air » et portés par les intercommunalités de plus de 20 000 habitants.



Source de la Vicomté, près de Provins (77)



En 2017, Eau de Paris mettra en service la plus grande centrale photovoltaïque sur toiture d'Île-de-France (voir page 31).

L'impact du changement climatique est un enjeu majeur qui appelle la mobilisation de tous et une démarche coordonnée des acteurs du bassin Seine-Normandie.

Jean-François Carencio,
préfet de la région Île-de-France et préfet
coordonnateur du bassin Seine-Normandie

L'engagement de Paris

Dès 2007, le Conseil de Paris a adopté le Plan climat énergie de Paris, actualisé tous les cinq ans et visant à réduire de 75 % en 2050 les émissions de GES par rapport à 2004. Ce plan fixe pour le territoire parisien un premier palier de cibles ambitieuses à l'horizon 2020, dépassant les objectifs européens et nationaux :

- Une réduction de 25 % des émissions de GES depuis 2004 ;
- Une réduction de 25 % des consommations d'énergie ;
- Une part de 25 % d'énergies renouvelables ou de récupération dans la consommation énergétique.

Des déplacements à l'habitat, en passant par l'aménagement du territoire ou la gestion des déchets, le PCET de la Ville de Paris intègre dans les politiques parisiennes une vision de long terme. Parallèlement à sa démarche d'atténuation du changement climatique, la Ville de Paris déploie une stratégie d'adaptation visant à :

- Protéger les Parisiens face aux événements climatiques extrêmes ;
- Garantir l'approvisionnement en eau, en alimentation et en énergie ;
- Vivre avec le changement climatique et aménager de façon plus durable ;
- Accompagner les nouveaux modes de vie et renforcer la solidarité.

Une charte pour construire ensemble la capitale de demain

Parce que le climat est l'affaire de tous, la Ville de Paris a proposé aux acteurs du territoire d'être partenaires de son plan climat énergie au travers de la charte « Paris action climat ». Aux côtés d'une cinquantaine d'entreprises et d'institutions, Eau de Paris est signataire depuis octobre 2014 de cette charte consistant à s'engager sur des objectifs quantifiés de réduction de GES et de consommation énergétique à l'horizon 2020 via un programme d'actions.

Adapter le bassin Seine-Normandie au changement climatique

Pour anticiper les conséquences du changement climatique, les acteurs du bassin se mobilisent pour construire des stratégies d'adaptation. Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin, adopté pour 2016-2021, a déjà pour objectifs une réduction des pollutions à la source, une sauvegarde des zones humides ou encore un meilleur fonctionnement des milieux. Toutefois, pour mettre en cohérence les différentes stratégies d'adaptation du bassin dans le respect de la politique de l'eau, un plan d'adaptation au changement climatique à l'échelle du bassin Seine-Normandie a été présenté en mars 2016. Il a été débattu tout au long de l'année 2016 avant une présentation finale en décembre 2016.



©Eau de Paris

Comme ici en forêt de Fontainebleau (77), Eau de Paris veille au maintien des continuités écologiques.

La dynamique du plan climat énergie

Eau de Paris s'engage pour la transition énergétique

Eau de Paris est née de la conviction que l'eau, bien commun de l'humanité, devait être protégée, et qu'elle était porteuse, en tant qu'acteur industriel important du territoire francilien, d'une responsabilité sociale et environnementale.

Guidée par ces valeurs, Eau de Paris impulse depuis plusieurs années des orientations stratégiques fortes, conciliant efficacité économique et durabilité : gestion écologique des milieux naturels, développement d'énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, etc.), optimisation de l'utilisation de l'eau et protection de la ressource... Dans la continuité de la charte Paris action climat, de la loi relative à la transition

énergétique pour la croissance verte, et de la stratégie d'adaptation de la Ville de Paris pour une ville plus résiliente, l'entreprise publique a choisi d'aller au-delà des pratiques qu'elle mettait en œuvre jusqu'à présent, et de se fixer des objectifs encore plus ambitieux au regard du changement climatique.

C'est le sens du plan climat énergie 2015-2020 adopté le 6 novembre 2015 par son Conseil d'administration. Porteur d'une vision de long terme et assorti de quatre cibles ambitieuses à l'horizon 2020, ce plan d'actions thématiques permettra à Eau de Paris de réduire son empreinte énergétique et carbone sur l'ensemble de son périmètre industriel.

Une élaboration transversale, une large mobilisation interne

2011

Lancement de diagnostics énergétiques et investissements pour le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans le cadre du 1^{er} programme d'investissements d'Eau de Paris

2014

Élaboration d'un nouveau contrat d'objectifs et d'un nouveau programme d'investissements pour 2015-2020 : Eau de Paris réaffirme son engagement pour le climat et les énergies renouvelables. Mise en place d'un groupe de travail pour dresser un état des lieux et définir des objectifs climat-énergie.

2015

Avril

Orientations stratégiques climat-énergie validées par le Conseil d'administration. Lancement de nouveaux diagnostics énergétiques.

6 novembre 2015

Adoption par le Conseil d'administration du plan climat énergie, assorti de quatre cibles opérationnelles à l'horizon 2020.

Des chartes d'actions partenariales

« Objectif 100 hectares »

pour renforcer la place de la nature
à Paris et adapter la ville
aux évolutions climatiques

« Paris action climat »

pour lutter aux côtés de la Ville de Paris
contre le changement climatique

Des partenaires pour mener et co-financer les projets

Région Île-de-France

financement de projets par
Fonds chaleur et Trames
vertes et bleues

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) Île-de-France

financement de projet par
Fonds chaleur et échanges
techniques sur les études
prospectives et les travaux

Agence parisienne du climat (APC) - conférences et partenariats

Agence de l'eau Seine- Normandie (AESN)

financement et partenaire
d'études et d'actions pour la
gestion de la ressource (AESN)

Paris&Co

partenariats
et expérimentations
en faveur de l'innovation
à Paris

Atelier parisien d'urbanisme (APUR) - conduite d'études autour de la ville durable

Des instances pour partager nos avancées

Plan climat énergie de la Ville de Paris - comités de pilotage/reporting cibles et exemples d'avancement du plan d'actions

**Stratégie d'adaptation
de la Ville de Paris** - comité
de pilotage et comités
techniques/suivi des actions
et des objectifs

Paris action climat - club des
partenaires et cérémonie
annuelle/reporting (cibles,
exemples d'actions)

**Contrat d'objectifs avec
la Ville de Paris** - bilan
annuel des actions au
Conseil d'administration

Instances de bassin -
Participation aux forums
territoriaux, au comité de
bassin et au conseil
d'administration de l'AESN

**Partenariat français
pour l'eau** - Partage
d'expériences, réseau
d'échanges et d'initiatives
internationales sur l'eau

Le diagnostic énergétique d'Eau de Paris

Préalablement à l'élaboration de son plan climat énergie, Eau de Paris a réalisé un bilan des émissions de GES et un diagnostic énergétique sur l'ensemble de son périmètre industriel.

Le profil énergétique et climatique d'Eau de Paris

Pour l'année 2014, cet état des lieux a fait ressortir plusieurs faits marquants :

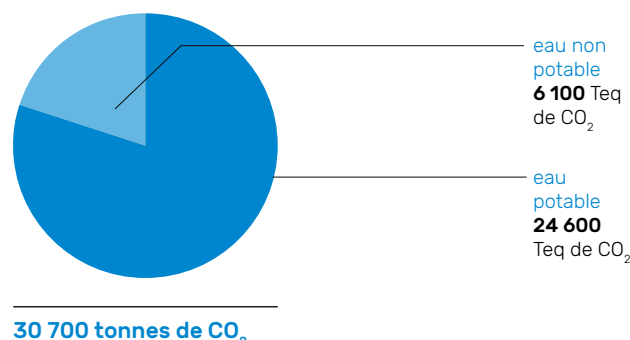
- Eau de Paris émet 30 700 tonnes équivalent de CO₂, 24 600 Teq CO₂ pour l'eau potable, 6 100 Teq CO₂ pour l'eau non potable.
- Elle comprend 3 postes majeurs d'émissions de GES : la consommation d'énergie pour 29 %, les réactifs nécessaires au traitement de l'eau pour 30 %, et les immobilisations (bâtiments, canalisations, etc.) pour 30 %. Les déplacements représentent pour leur part 7 % des émissions.
- 95 % de la facture énergétique est électrique (9 millions d'euros sur 9,4 millions d'euros).
- 99 % de la consommation électrique est liée au procédé industriel, dont plus de 80 % au pompage des eaux.

Un acteur de l'eau performant et des atouts soigneusement cultivés

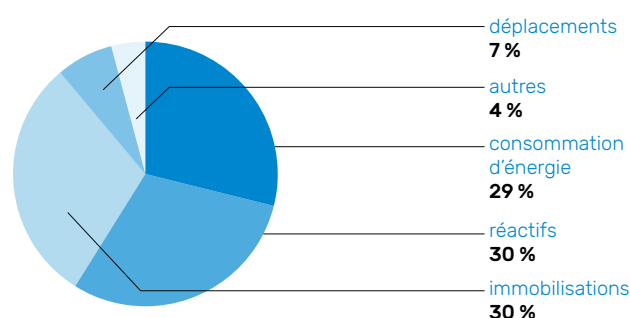
Selon une étude de l'Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE)*, l'eau distribuée par Eau de Paris génère 91 équivalent-gramme CO₂/m³ là où la moyenne des opérateurs de l'eau se situe à 132 équivalent-gramme CO₂/m³.

Une performance qui s'explique notamment par un patrimoine aux nombreux atouts énergétiques. Peu énergivore, grâce notamment au transport gravitaire de l'eau, le patrimoine d'Eau de Paris est doté d'un foncier important et de ressources en eau valorisables pour la production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, hydro-électricité, climatisation) et l'adaptation du territoire aux évolutions climatiques (agriculture urbaine, végétalisation, etc.). Pour cultiver ces atouts, Eau de Paris mène une politique patrimoniale ambitieuse et durable, avec un programme d'investissements 2015-2020 doté de 450 millions d'euros, orienté vers la modernisation de son patrimoine, l'innovation technologique et l'amélioration environnementale de ses filières. En outre, l'entreprise publique optimise en permanence son exploitation par le choix des vecteurs de production les moins énergivores, et par l'utilisation de l'eau non potable quand les usages ne requièrent pas la qualité de l'eau potable.

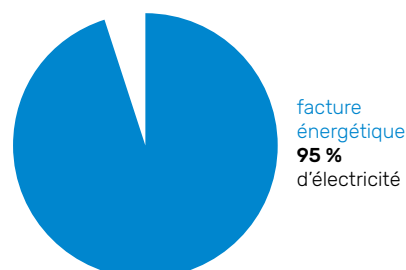
Les émissions de GES



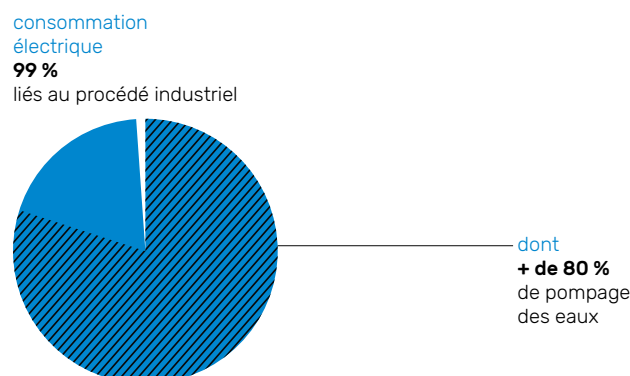
Les postes d'émissions de GES



La facture énergétique



Consommation électrique et procédé industriel



*Guide secteur de l'eau et de l'assainissement, ASTEE-ADEME - mai 2013.



©Émile Luidier - Inner France

Usine de traitement des eaux de Joinville (94).

Une démarche d'amélioration continue

Pour consolider ses performances, Eau de Paris s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, qui consiste notamment à toujours mieux connaître son patrimoine pour mieux le gérer. Ainsi, elle mène des études sur son procédé industriel pour définir le plus juste niveau de précision des données énergétiques et climatiques, optimiser ses investissements et son organisation, par exemple pour réduire les émissions de GES liées à l'utilisation des réactifs ou les consommations d'électricité liées au pompage. Par ailleurs, ne pouvant consommer elle-même l'énergie renouvelable qu'elle produit (pas de possibilité de stockage, de production de biogaz ou de cogénération), elle explore de nouveaux débouchés et rencontre des interlocuteurs multiples — exploitants de réseaux de chaleurs et de froid, de bâtiments, etc. — pour valoriser sa production d'énergies renouvelables.

Enfin, pour garantir l'approvisionnement en eau de ses usagers et faire face aux défis du changement climatique, Eau de Paris renforce la modularité et la capacité de résilience de ses installations, se prépare à la gestion des crises, tout en s'efforçant de faire de l'eau un élément structurant de la ville durable de demain.

91 équivalent-gramme CO₂/m³

L'eau distribuée par Eau de Paris génère 91 équivalent-gramme CO₂/m³ contre 132 en moyenne pour les opérateurs de l'eau.



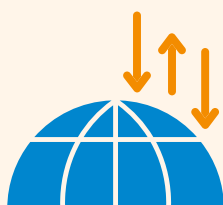
PARTIE 2

1 plan, 4 cibles ambitieuses à l'horizon 2020

Adopté le 6 novembre 2015, le plan climat énergie 2015-2020 d'Eau de Paris réaffirme son engagement de long terme pour la transition énergétique et la consolidation d'une trajectoire industrielle durable.

Ce plan d'actions est assorti de quatre cibles opérationnelles à l'horizon 2020, concourant à l'atténuation du changement climatique. Au-delà des mesures d'atténuation, il comprend également des mesures d'adaptation au changement climatique, visant à garantir l'approvisionnement des usagers en eau en cas d'événements climatiques exceptionnels, à assurer la gestion durable des ressources en eau et à développer l'eau et la nature en ville.

CIBLE N° 1



Réduire les émissions
de GES de 15 %
entre 2004 et 2020

CIBLE N° 2



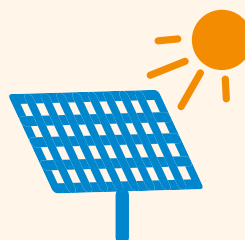
Réduire la consommation
énergétique de 12 %
entre 2004 et 2020

CIBLE N° 3

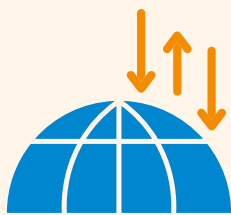


Consommer 95 %
d'énergie renouvelable

CIBLE N° 4



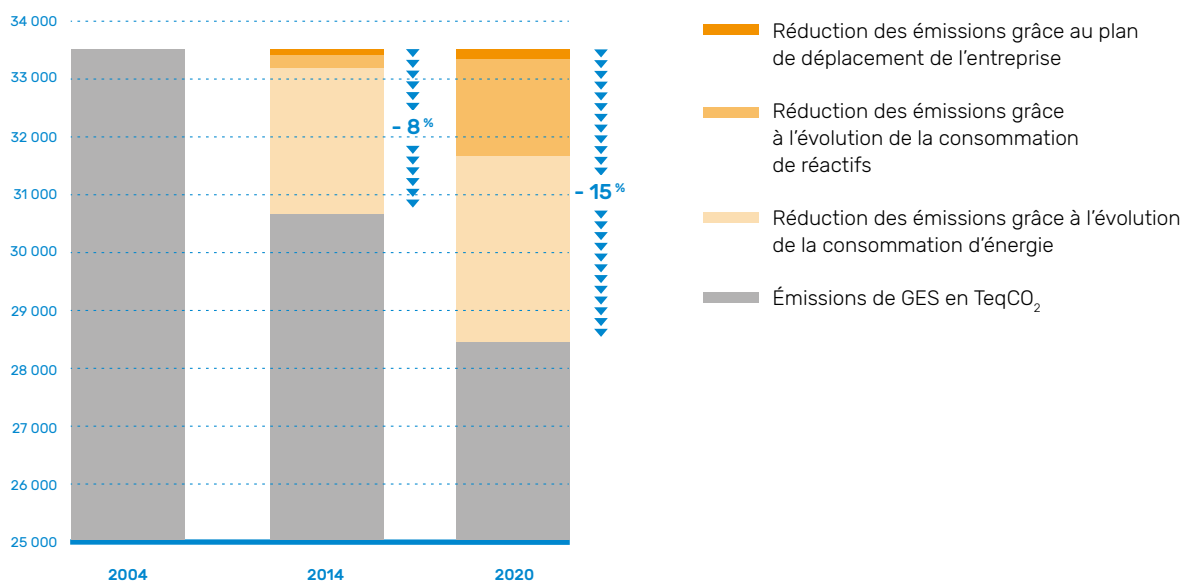
Éviter l'émission
de 4 500 tonnes équivalent
CO₂ par an sur le territoire



CIBLE N° 1

Réduire les émissions de GES d'Eau de Paris de 15 % entre 2004 et 2020

Les paliers de progression



De 2004 à 2020 : quelles avancées et quelles perspectives ?

- 8 % d'émissions de GES

(-7 % avec l'évolution de la consommation énergétique, - 1 % avec la baisse de consommation des réactifs) grâce à :

- Une réduction de la consommation d'énergie carbonée
- Des économies d'eau (187 millions de m³ produits en 2014 contre 224 en 2004), une optimisation des procédés industriels et des déplacements via le plan de déplacement d'entreprise (émission de 48 tonnes équivalent CO₂ évitée en 2014)

Vers une entreprise moins émettrice

- Une baisse de 4 % de la consommation d'énergie
- Des actions pour encourager la consommation responsable d'eau des Parisiens
- Des actions sur les réactifs utilisés pour le traitement des eaux à Eau de Paris et les déplacements professionnels

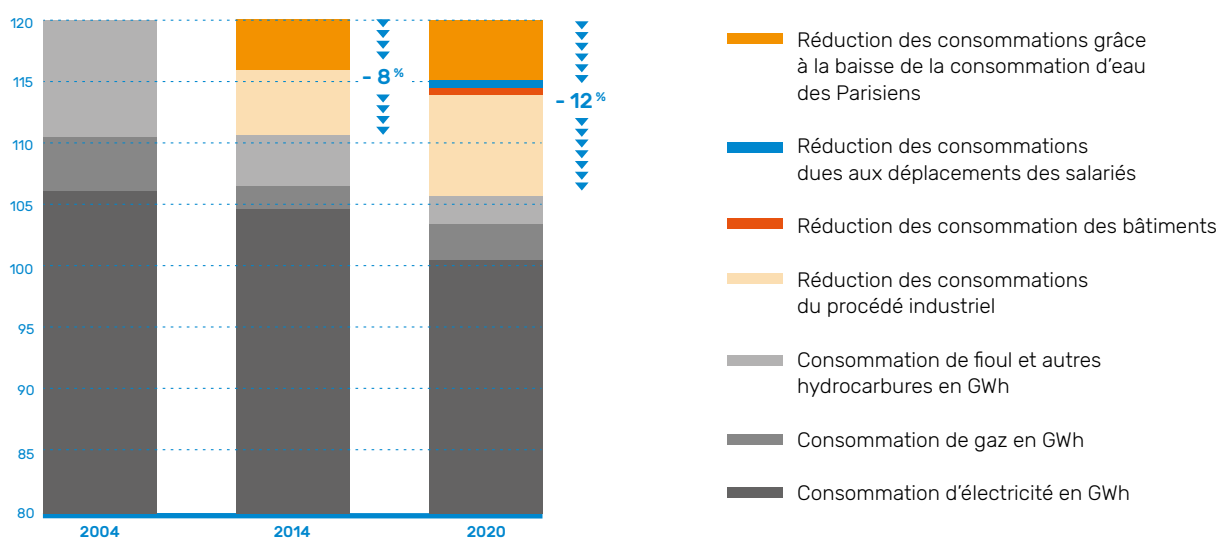




CIBLE N° 2

Réduire la consommation énergétique d'Eau de Paris de 12 % entre 2004 et 2020

Les paliers de progression



De 2004 à 2020 : quelles avancées et quelles perspectives ?

- 8% de consommation énergétique grâce notamment à :

- Des économies d'eau
- Des actions d'optimisation du procédé industriel
- Une réduction du parc de bâtiments

Les axes d'une transition énergétique

- Lancement d'études sur le procédé industriel pour renforcer la précision des données énergétiques et climatiques, optimiser les consommations et les investissements
- Travaux sur les filières d'ozonation et de pompage
- Investissements via l'axe « accompagnement de la transition écologique du territoire » du Programme d'investissements

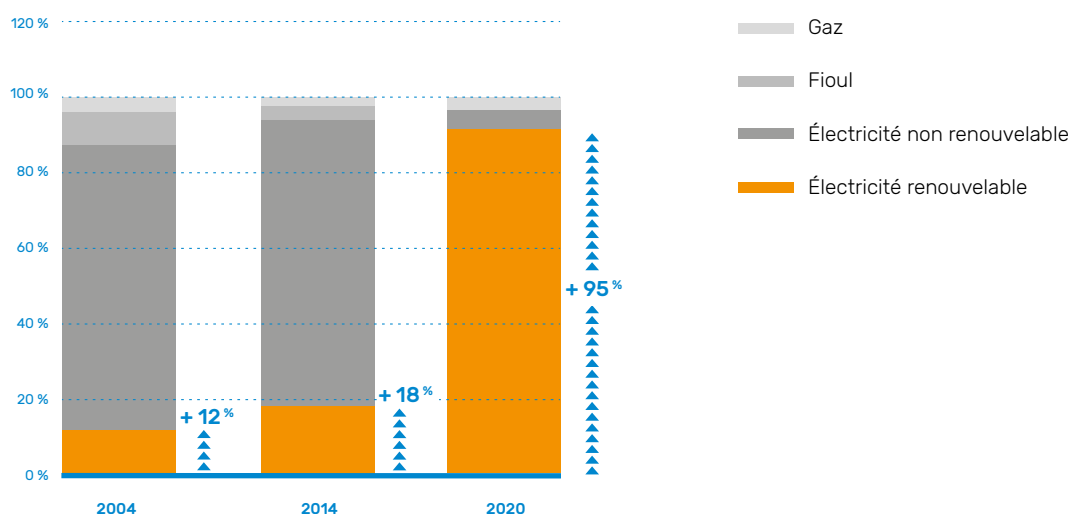




CIBLE N° 3

Consommer 95 % d'énergie renouvelable

Les paliers de progression



De 2004 à 2020 : quelles avancées et quelles perspectives ?

De 12 % à 18 % d'énergie renouvelable consommée grâce notamment à :

- Une augmentation de la part d'énergie renouvelable consommée grâce au mix électrique français
- Une consommation d'énergie thermique renouvelable grâce aux pompes à chaleur

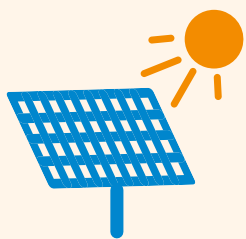
Le choix d'une électricité à 100% verte

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Eau de Paris est fournie à 100 % en électricité verte via le mécanisme des garanties d'origine*.

L'entreprise publique a adhéré au groupement de commandes du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (SIPPEREC) pour 2016-2017.



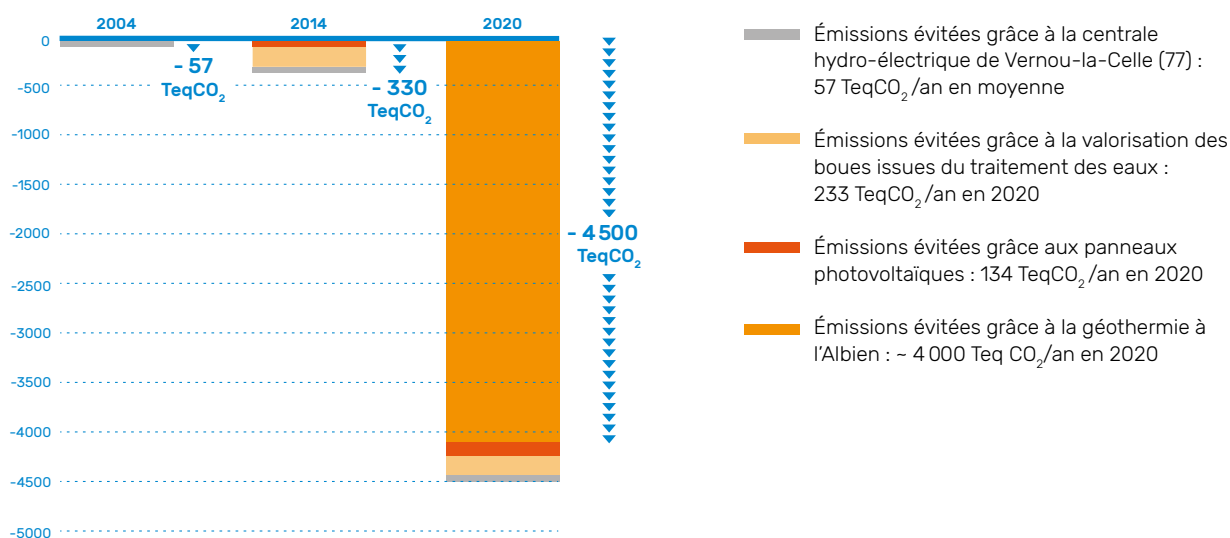
*Outils de traçabilité de l'électricité verte, les garanties d'origine permettent de prouver qu'une certaine quantité d'électricité est d'origine renouvelable ou produite par cogénération



CIBLE N° 4

Éviter l'émission de 4 500 tonnes équivalent CO₂ par an sur le territoire

Les paliers de progression



De 2004 à 2020 : quelles avancées et quelles perspectives ?

Une réduction de 275 tonnes équivalent CO₂ par an d'émissions de GES

sur les territoires grâce notamment à :

- La mise en service de 3 975 m² de panneaux photovoltaïques pour 42 tonnes équivalent CO₂ évitées par an
- La valorisation des boues — énergétique ou agricole — pour 233 tonnes équivalent CO₂ évitées par an
- Une production d'énergie hydroélectrique de 745 MWh/an
- Une sensibilisation des usagers à une consommation responsable de l'eau

Vers des territoires à énergies renouvelables

- Dès 2016, mise en service de la géothermie à l'Albien, pour environ 4000 tonnes équivalent CO₂ évitées par an à partir de 2020
- Mise en service en 2017 de 11800 m² de panneaux photovoltaïques sur le réservoir de L'Haÿ-les-Roses (94), pour 92 tonnes équivalent CO₂ évitées par an





PARTIE 3

1 plan, 7 engagements



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1 Garantir l'approvisionnement en eau de Paris, gérer durablement la ressource et construire la ville résiliente de demain

- Garantir l'approvisionnement en eau en toutes circonstances
- Gérer durablement la ressource en eau
- Développer l'eau et la nature en ville



PROCÉDÉ INDUSTRIEL

2 Réduire l'incidence climatique et énergétique du captage, du transport, du traitement, du stockage et de la distribution de l'eau

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre dues aux réactifs
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre dues au transport des déchets issus du traitement de l'eau
- Optimiser la consommation énergétique due au pompage
- Améliorer le rendement du réseau d'eau potable
- Permettre la modularité des filières de traitement
- Mieux connaître pour mieux consommer et maîtriser les dépenses énergétiques



EAU ET ÉNERGIE

3 Utiliser les atouts du patrimoine de l'eau pour produire de l'énergie renouvelable

- Continuer à exploiter le potentiel énergétique de la géothermie à l'Albien
- Établir le diagnostic du potentiel énergétique des infrastructures de l'eau
- Encourager les projets de climatisation et de chauffage à partir de l'eau non potable
- Installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du réservoir de L'Haÿ-les-Roses
- Augmenter la production d'hydroélectricité : les turbines de Maillot



CONSOMMATION RESPONSABLE

4 Adopter une consommation moins émettrice de gaz à effet de serre, moins consommatrice d'énergie et moins génératrice de déchets

- Passer à l'électricité verte
- Acheter éco-responsable
- Progresser dans la gestion environnementale des projets de travaux
- Diminuer les déchets d'Eau de Paris et continuer à diffuser les bonnes pratiques
- Réduire la consommation de papier et dématérialiser les documents de travail
- Réduire la consommation énergétique du parc informatique



MOBILISATION

5 Mobiliser les usagers de l'eau et les collaborateurs d'Eau de Paris

- Mobiliser les usagers de l'eau pour une consommation responsable de l'eau potable
- Mobiliser les collaborateurs d'Eau de Paris pour atteindre les objectifs du plan climat énergie



DÉPLACEMENTS

6 Réduire l'incidence environnementale des transports

- Transformer la flotte de véhicules
- Réduire les déplacements professionnels



BÂTIMENTS

7 Réduire les besoins énergétiques

- Améliorer l'efficacité énergétique des projets de rénovation de bâtiments tertiaires
- Rationaliser le parc de bâtiments tertiaires

ENGAGEMENT N° 1

GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE PARIS, GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE ET CONSTRUIRE LA VILLE RÉSILIENTE DE DEMAIN

L'eau est au cœur du changement climatique, et constitue l'une des clés de réussite des stratégies d'adaptation. Événements climatiques extrêmes, dégradation de la qualité des eaux et de la biodiversité, raréfaction des ressources... Pour faire face aux défis liés aux bouleversements climatiques en cours ou à venir, Eau de Paris s'engage pour la protection et la gestion durable de la ressource en eau, la sécurité de l'approvisionnement des usagers en eau, et contribue à préparer la ville aux évolutions climatiques.

EAU DE PARIS EN ACTION(S)

1 Garantir l'approvisionnement en eau en toutes circonstances

Pour faire face aux évolutions démographiques de long terme et aux effets du changement climatique, Eau de Paris prévoit la consolidation d'outils de simulation pour anticiper l'évolution des consommations d'eau à l'horizon 2030. Elle travaille au maintien et au renforcement de la résilience de ses installations (diversification des sources d'approvisionnement, puits et interconnexions de secours des réseaux d'eau potable). En outre, elle renforce sa participation aux exercices/plans de prévention des risques et à la gestion des crises.



6 puits de secours dans la nappe à l'Albien pour couvrir les besoins en eau potable de la capitale en cas de crise.

Adaptation au changement climatique



2 Gérer durablement la ressource en eau

Pour gérer durablement la ressource, Eau de Paris porte une stratégie pluriannuelle en partenariat avec les acteurs des territoires (voir encadré). Pour éviter les tensions sur les ressources en eau, l'entreprise suit quotidiennement le débit des cours d'eau, adapte ses prélèvements aux ressources disponibles et réalimente les cours d'eau en étiage. Enfin, elle participe activement aux mesures d'économie d'eau sur le territoire parisien (actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à une consommation responsable, diagnostic et réhabilitation du patrimoine pour limiter les pertes d'eau, etc.).



89,9 %
de rendement
du réseau d'eau
potable en 2015

contre 80 % en moyenne en France pour les opérateurs de l'eau.



108 agriculteurs
engagés aux côtés
d'Eau de Paris dans
des pratiques

protégeant la ressource en eau.

ZOOM

PROTECTION DE LA RESSOURCE : UNE DÉMARCHE DE LONG TERME

Puisant ses ressources dans les eaux souterraines, la Marne et la Seine, Eau de Paris est présente dans 4 régions, où elle intervient sur 240 000 hectares d'aires d'alimentation de captage. Pour l'entreprise publique, la protection de la ressource est un engagement de longue date, qui prend la forme d'un projet territorial mobilisant les leviers de l'agronomie, de l'aménagement du territoire et du développement économique des filières agricoles. Son objectif ? Impulser une dynamique de changement favorable à l'environnement, à l'économie locale et fédératrice pour les acteurs du territoire.

Pour consolider sa démarche, Eau de Paris a adopté le 15 avril 2016 une stratégie pluriannuelle de protection de la ressource. Par des actions variées (programmes de recherche, accompagnement des pratiques agricoles durables, etc.), elle fixe pour les territoires d'action d'Eau de Paris cinq objectifs ambitieux à l'horizon 2020 * :

- › L'augmentation de 67 % des surfaces cultivées en bio
- › L'augmentation de 60 % des cultures durables
- › L'acquisition de 200 hectares supplémentaires pour protéger la ressource
- › La poursuite de la réduction des concentrations en nitrates et des détections de pesticides.

*En référence à 2015



© Gilles Targat

3 Développer l'eau et la nature en ville

Eau de Paris œuvre au renforcement de la présence de l'eau dans les aménagements urbains, en garantissant l'accès à l'eau dans l'espace public grâce à 1200 points d'eau accessibles gratuitement, et en développant les usages de l'eau non potable, notamment pour rafraîchir la ville. Le service de l'eau utilise son patrimoine pour renforcer la place de la nature en ville et limiter l'imperméabilisation, notamment par la mise en place de toitures végétalisées sur ses ouvrages de transport d'eau, la végétalisation des toitures et des murs d'enceinte des réservoirs d'eau. Enfin, elle soutient une production alimentaire locale et respectueuse de l'environnement, par des projets d'agriculture urbaine au sein de ses réservoirs et de ses anciennes usines, ou en participant au plan d'alimentation durable de la Ville de Paris.



1200 points d'eau accessibles gratuitement à Paris et une quarantaine de fontaines supplémentaires à venir.



0,5 °C de baisse de température suite à une expérimentation d'humification des chaussées à l'eau non potable menée en 2012-2013.



ZOOM

EAU DE PARIS VÉGÉTALISE LA VILLE

Le 11 janvier 2016, Eau de Paris signait aux côtés d'une trentaine de partenaires la charte « Objectif 100 hectares » lancée par la Ville de Paris pour végétaliser 100 hectares de la capitale d'ici 2020, dont un tiers pour l'agriculture urbaine. Dans la foulée de cet engagement, trois sites d'Eau de Paris ont été sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets « Parisculteurs » dédié aux projets d'agriculture urbaine et de végétalisation du bâti.

Dans les faits, plus de 10 000 m² de surface sont ainsi utilisés par l'entreprise publique pour développer la biodiversité et réintroduire la nature en ville : une surface enherbée jouxtant son réservoir d'eau potable de Belleville (20°), les bassins du réservoir d'eau non potable de Grenelle (15°), et la toiture-terrasse enherbée du réservoir d'eau non potable de Charonne (20°). Un projet qui fait suite à des expérimentations innovantes de végétalisation et d'agriculture urbaine, menées depuis 2015 sur le toit de l'usine désaffectée d'Ivry-sur-Seine (94).



©Eau de Paris

ZOOM

LA GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES À EAU DE PARIS

Un système d'alimentation résilient

Le système d'alimentation d'Eau de Paris bénéficie de facteurs de fiabilité structurels qui lui confèrent une réelle robustesse face aux risques climatiques, en particulier la diversité de la ressource partagée entre eaux superficielles et souterraines, une capacité de production qui excède sensiblement la consommation d'eau des Parisiens sur une partie de l'année, un système de production modulaire constitué de 5 vecteurs indépendants, d'importantes capacités de stockage en périphérie de Paris, et un haut niveau de fiabilité et de maillage du réseau.

Prévenir le risque inondation

Eau de Paris participe régulièrement à des exercices de crue régionaux. Après l'exercice ECOP 2015 organisé par la Ville de Paris, l'entreprise publique a participé en mars 2016 à l'exercice européen Sequana, sous l'égide de la Préfecture de police. Une préparation à la gestion de crise dont la crue de juin 2016 a rappelé la nécessité. Dotée d'un Plan de protection contre les inondations (PPCI), Eau de Paris investit sur le long terme, pour renforcer la robustesse de son système d'alimentation et pour protéger ses installations vis-à-vis du risque inondation.

Prévenir le risque sécheresse

À travers sa politique de protection de la ressource en eau, Eau de Paris participe à la prévention du risque sécheresse en concertation étroite avec les acteurs du bassin Seine-Normandie. En période de tension quantitative, Eau de Paris ajuste ses prélèvements en fonction de la disponibilité de la ressource en eau et réalimente les cours d'eau exutoires des sources qu'elle capte. La Ville de Paris et Eau de Paris prennent également des mesures de limitation provisoire des usages de l'eau lorsque le niveau des ressources dépasse les seuils d'alerte, et déploient une communication spécifique en période de sécheresse, pour encourager à économiser la ressource.

Des solutions de secours et des coopérations entre opérateurs

Conformément au Plan régional d'alimentation en eau potable (PRAEP), Eau de Paris maintient en état 14 interconnexions de secours avec les autres opérateurs de banlieue. Par ailleurs, l'entreprise publique dispose de six puits de secours ultime, forés dans la nappe de l'Albien, permettant de couvrir les besoins en eau potable en cas de situation extrême.

ENGAGEMENT N° 2

RÉDUIRE L'INCIDENCE CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU CAPTAGE, DU TRANSPORT, DU STOCKAGE ET DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Les procédés industriels de captage, de transport, de traitement, de stockage et de distribution de l'eau potable et de l'eau non potable constituent le cœur de métier d'Eau de Paris. Ce sont aussi les gisements les plus importants de solutions pour la réduction des émissions de GES de l'entreprise publique, et pour la maîtrise de sa facture énergétique.

Dans ce contexte, Eau de Paris se donne comme priorités, d'une part, d'agir sur les postes les plus consommateurs d'énergie et sur les activités générant le plus d'émissions de GES et, d'autre part, d'améliorer en permanence la connaissance de son patrimoine industriel et de ses consommations énergétiques pour valoriser les procédés les plus efficaces.

EAU DE PARIS EN ACTION(S)

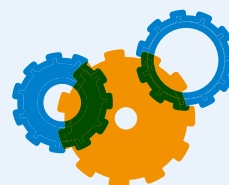
1 Diminuer les émissions de GES dues aux réactifs

Par une réduction de l'utilisation des réactifs et des produits de traitement (optimisation des fréquences de renouvellement) ; un choix de réactifs et de produits de traitements moins émetteurs de gaz à effet de serre, comme le charbon actif en fibres de noix de coco pour certaines usines ; une veille et une promotion des pratiques/techniques innovantes dans le traitement des eaux et l'emploi de réactifs.

2 Diminuer les émissions de GES dues au transport des déchets issus du traitement de l'eau

Par une réduction des distances de transports de déchets issus de traitement de l'eau (débouchés agricoles à proximité, regroupement de déchets, etc.) et le recours à des modes de transport moins émissifs (transport fluviaux, ferroviaires, etc.).

Procédé industriel

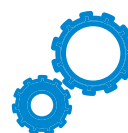


3 Optimiser la consommation énergétique due au pompage

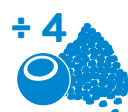
Par une optimisation des modes d'exploitation des ateliers de pompage (modalités de pompage, choix des modes de fonctionnement, etc.), le choix des meilleures techniques disponibles et d'équipements moins consommateurs d'énergie (variateurs de vitesse, moteurs à haut rendement, etc.).

4 Améliorer le rendement du réseau

Par le renouvellement et la modernisation du patrimoine hydraulique (renouvellement des conduites, travaux d'étanchéité, etc.) ainsi que la maîtrise et l'optimisation des flux (programme de réductions des pertes d'eau, connaissance du réseau) pour réduire les consommations d'énergie.



77 % des émissions de GES d'Eau de Paris sont dues au procédé industriel (consommation d'énergie, utilisation de réactifs).



÷ 4 Le charbon actif de noix de coco émet **4,4 fois moins de GES** que le charbon actif de houille.

Guide secteur de l'eau et de l'assainissement, ASTEE-ADEME – mai 2013.



80 % de la consommation énergétique d'Eau de Paris est due aux activités de pompage.

ZOOM

USINE D'ORLY : VERS UN FONCTIONNEMENT MODULAIRE ET ÉCONOME EN ÉNERGIE

La modularité des usines de traitement est un enjeu important pour Eau de Paris, notamment pour disposer de filières adaptées à tous les débits de production, et donc moins énergivores. Avec une capacité de production de 300 000 m³/j, soit 11 % des besoins de la métropole du Grand Paris, l'usine d'Orly fait partie des installations majeures d'Eau de Paris, historiquement dimensionnées pour répondre aux besoins importants des Parisiens et compenser les arrêts d'eau sur d'autres vecteurs de production. Ces installations sont parfois amenées à fonctionner à des débits journaliers plus bas que leur capacité maximale. À Orly, d'importants travaux sont ainsi prévus pour créer une nouvelle filière de traitement, dite « Orly II », d'une capacité de 150 000 m³/j. En coexistence avec la filière actuelle de traitement, elle permettra d'éviter des surconsommations d'énergie et d'améliorer les conditions d'exploitation en cas de faible débit d'eau, tout en garantissant la disponibilité de l'usine d'Orly lors des opérations de maintenance. Ses équipements performants (pompes à variateurs de vitesses, moteurs à haut rendement, éclairage LED, etc.) seront par ailleurs un excellent levier d'action pour limiter les consommations énergétiques.



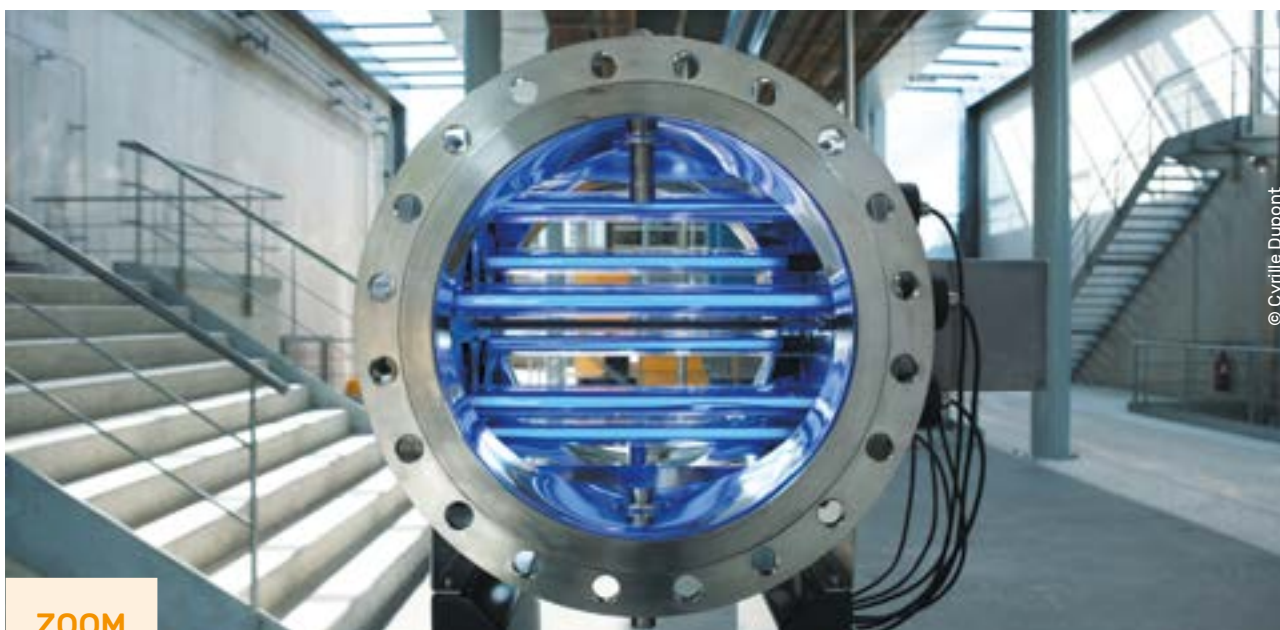
© Émile Luidier - Inner France

5 Permettre la modularité des filières de traitement

Par un assouplissement du fonctionnement permettant d'une part, de supprimer ou limiter les arrêts complets de production d'eau pour maintenance et, d'autre part, de disposer de filières adaptées à tous les débits de production et plus économes en énergie.

6 Mieux connaître pour mieux consommer et maîtriser les dépenses énergétiques

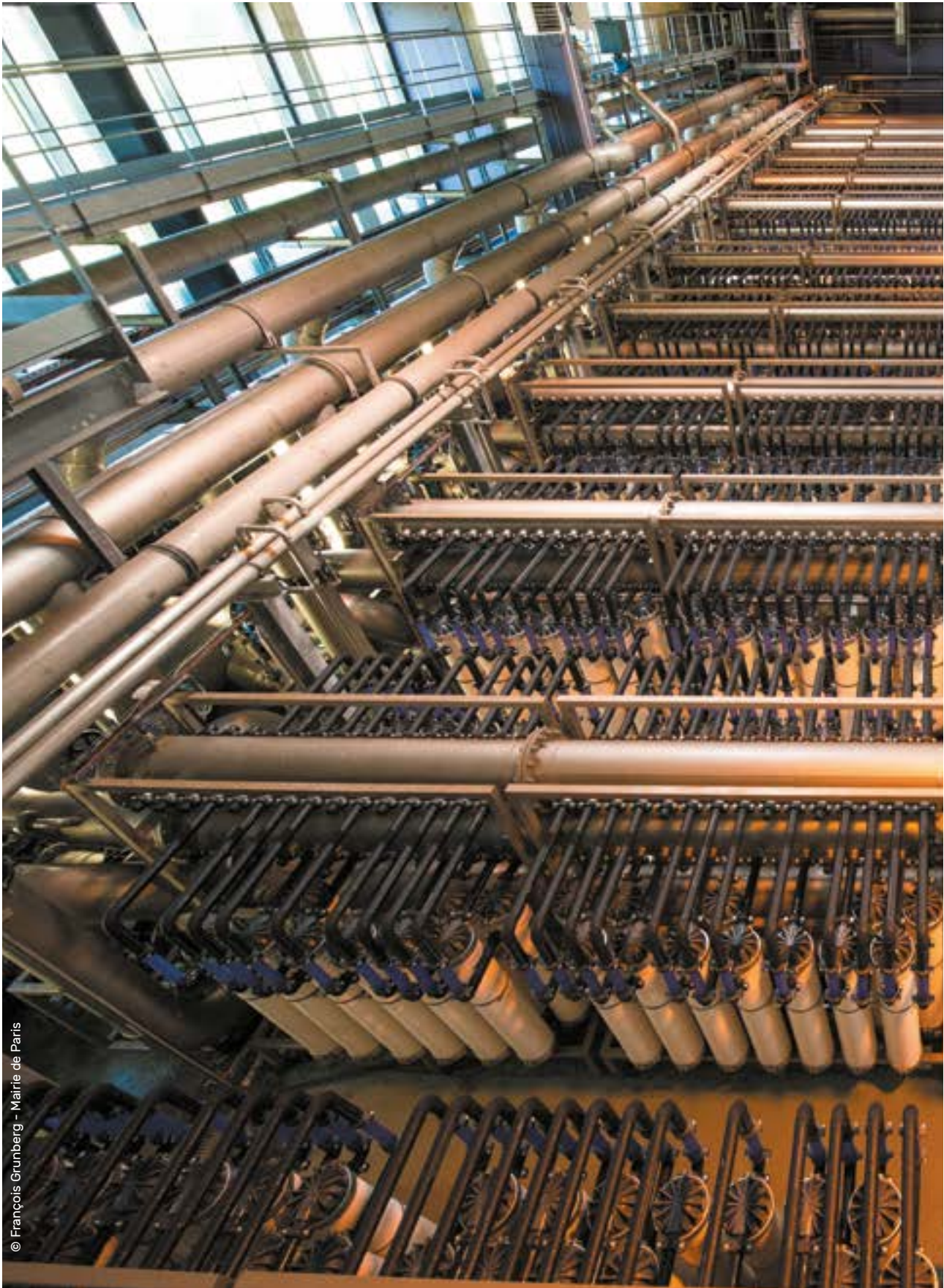
Par une analyse détaillée des données d'exploitation (optimisation de la remontée des données industrielles); une mesure au plus près de la consommation énergétique des sites industriels (outil de suivi énergétique site par site); une optimisation des contrats électriques; une étude de la flexibilité de l'outil industriel pour réduire les dépenses énergétiques.



ZOOM

LE TRAITEMENT ULTRA-VIOLET DES EAUX DU LOING : POUR DES TERRITOIRES SOBRES ET SÛRS

Forte d'un schéma d'alimentation aux ressources diversifiées, Eau de Paris exploite notamment trois aqueducs historiques pour acheminer quotidiennement les eaux de la Vanne, de l'Avre et du Loing. Pour garantir une barrière complémentaire de protection sanitaire aux eaux du Loing, qui représentent 25 % de l'eau consommée dans la capitale, l'entreprise publique a prévu la mise en service en 2017 d'une unité de traitement des eaux par rayonnements ultra-violets dans le 14^e arrondissement de Paris. Située à proximité du réservoir de Montsouris, point de mise en distribution de l'eau, cette unité a été conçue dans un souci de sobriété énergétique : acheminement de l'eau par la gravité, mise en place d'équipements permettant d'éviter le recours au pompage, mais aussi enterrement de l'ouvrage sous un talus offrant un espace de nature en ville et une continuité écologique avec la trame verte en amont de Paris pour la faune et la flore.



© François Grunberg - Mairie de Paris

Usine de production d'eau potable de L'Haÿ-les-Roses. Grâce au procédé d'ultrafiltration membranaire, Eau de Paris a pour ambition d'utiliser moins de réactifs pour la filtration de l'eau, et d'émettre moins de GES.

ENGAGEMENT N° 3

UTILISER LES ATOUTS DU PATRIMOINE DE L'EAU POUR PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Des chutes d'eau permettant de produire de l'hydroélectricité en respectant la continuité écologique, de vastes surfaces propices à la pose de panneaux photovoltaïques, un transport et un stockage en grande quantité de l'eau qui constitue un très bon fluide caloporteur, ou encore l'accès à une eau à 28 °C grâce aux puits à l'Albien... Eau de Paris s'appuie sur un patrimoine hydraulique qui lui permet d'être bien plus qu'un producteur d'eau. Porteuse d'une vision innovante du service de l'eau, l'entreprise publique valorise ces atouts pour produire une énergie renouvelable – électrique et thermique – au plus près des territoires et des consommateurs.

EAU DE PARIS EN ACTION(S)

1 Encourager les projets de climatisation et de chauffage à partir de l'eau non potable

Par une valorisation du réseau d'eau non potable et une diversification de ses usages dans une logique d'économie circulaire. L'eau non potable fournit de l'énergie grâce à son débit et à la différence de température entre son entrée et sa restitution.



4 000 tonnes
équivalent de CO₂
évités par an au

minimum dès 2020 grâce à la
géothermie à l'Albien

2 Établir le diagnostic du potentiel énergétique des infrastructures de l'eau

Par une étude détaillée des potentialités et opportunités de valorisation des infrastructures de l'eau (réservoirs, réseau d'eau, aqueducs, etc.) en vue de produire une énergie renouvelable à partir du patrimoine d'Eau de Paris, d'en développer les usages thermiques et hydroléens, et de l'inscrire dans l'écologie territoriale et industrielle du Grand Paris.



2 100 MWh
produits à terme
par an grâce aux

panneaux photovoltaïques
d'Eau de Paris

Eau et énergie



3 Augmenter la production d'hydroélectricité : les turbines de Maillot

Par des travaux sur l'usine de relevage de Maillot dans l'Yonne (équipement des turbines alimentées par les eaux de la rivière Vanne par des générateurs d'électricité) tout en respectant la libre circulation des poissons et des sédiments.



700 MWh de production hydroélectrique par an en moyenne

ZOOM

LA GÉOTHERMIE POUR CHAUFFER TOUT UN ÉCO-QUARTIER DE PARIS

Action « continuer à exploiter le potentiel énergétique de la géothermie à l'Albien »

Dans le secteur en pleine mutation de la ZAC Clichy-Batignolles (17^e arr.), Eau de Paris a débuté fin 2014 le forage d'un 6^e puits à l'Albien, une nappe captive souterraine utilisée principalement comme eau de secours, et la réalisation d'un doublet géothermique. Ses objectifs : renforcer la sécurité de l'alimentation en eau de la capitale en cas de crise mais aussi produire une énergie renouvelable locale. Concrètement, Eau de Paris va extraire l'eau de l'Albien qui sera ensuite réinjectée dans le sous-sol, pour produire du chauffage et de l'eau chaude à partir des calories de l'eau. À terme, ce procédé permettra de couvrir 83 % des besoins en chaleur de cet éco-quartier qui accueillera 6 500 habitants et 260 000 m² de bureaux.



© Eau de Paris

ZOOM

LA PLUS GRANDE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR TOITURE D'ÎLE-DE-FRANCE

Action « installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du réservoir de L'Haÿ-les-Roses »

Eau de Paris utilise ses installations pour produire une énergie renouvelable. Après avoir déjà installé 3 975 m² de panneaux photovoltaïques sur ses sites, l'entreprise publique réalise sur son réservoir de L'Haÿ-les-Roses (94) la plus grande centrale sur toiture à énergie solaire d'Île-de-France (11 800 m² de panneaux). Dès 2018, cette centrale photovoltaïque produira 1 600 MWh par an directement réinjectés dans le réseau local, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 500 foyers (hors chauffage et eau chaude sanitaire). Lauréat de l'appel d'offres de la Commission de régulation et de l'énergie (CRE), ce projet présente un coût de 2,5 millions d'euros, entièrement amorti par la revente de l'électricité produite.



© Eau de Paris

ENGAGEMENT N° 4

ADOPTER UNE CONSOMMATION MOINS ÉMETTRICE DE GES, MOINS CONSOMMATRICE D'ÉNERGIE ET MOINS GÉNÉRATRICE DE DÉCHETS

Pour Eau de Paris, consommer responsable, c'est développer une démarche alliant efficacité économique et préservation de l'environnement, au travers de laquelle elle prend en compte les impacts sociaux et environnementaux de ses activités. Par ses modes de consommation, Eau de Paris entend réduire ses émissions de gaz à effet de serre et ses consommations d'énergie, mais aussi contribuer au développement durable des territoires sur lesquels elle intervient.

EAU DE PARIS EN ACTION(S)

1 Passer à l'électricité verte

Par un passage dès le 1^{er} janvier 2016 à des contrats d'électricité à 100 % verte via le mécanisme des garanties d'origine*.

2 Acheter éco-responsable

Par une approche éco-responsable aux différents stades des achats (définition du besoin, clauses d'exécution, critères de choix des offres) en cohérence avec le plan national d'action pour l'achat public durable ; une analyse des modes de consommation ; une prise en compte du cycle de vie et des performances environnementales des produits.

3 Progresser dans la gestion environnementale des projets de travaux

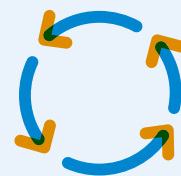
Par une procédure de gestion environnementale (charte éco-chantier intégrée au dossier de consultation des entreprises, plan éco-chantier nécessaire au démarrage des travaux, suivi environnemental tout au long du chantier) permettant de réduire l'impact environnemental des chantiers, d'encourager les pratiques innovantes dans la conception/réalisation des travaux, et d'améliorer la gestion et la valorisation des déchets de chantier.



100 % de l'électricité consommée par Eau de Paris pour son activité industrielle est d'origine renouvelable (au 1^{er} janvier 2016)

* Outils de traçabilité de l'électricité verte, les garanties d'origine permettent de prouver qu'une certaine quantité d'électricité est d'origine renouvelable ou produite par cogénération.

Consommation responsable



4 Diminuer les déchets et continuer à diffuser les bonnes pratiques

Par le renouvellement du marché de gestion des déchets d'activité d'Eau de Paris ; la consolidation des modes de gestion et de traçabilité des déchets ; la poursuite des actions visant à réduire la production, à recycler et valoriser les déchets tertiaires et industriels (hors boues et charbons).



30 à 40 %
de baisse de
consommation
électrique avec le
nouveau parc informatique
installé en 2016*



100 000
documents de
facturation
dématérialisés par an

* parc qui répond au label Energy Star
recommandé par l'ADEME pour ses
performances énergétiques.

5 Réduire la consommation de papier et dématérialiser les documents de travail

Par le renouvellement du parc de reprographie ; la mise en place de « bonnes pratiques d'utilisation » et de projets de dématérialisation (marchés publics, factures, délibérations du Conseil d'administration, échanges entre ordonnateurs/agence comptable/chambre régionale des comptes).

6 Réduire la consommation énergétique du parc informatique

Par une approche écoresponsable tout au long de la durée de vie des produits électroniques : à l'achat (choix d'appareils économes en énergie, multifonctions et collectifs) ; à l'usage (réduction du nombre de mails et de pièces jointes, d'impressions, économiseurs d'énergie, etc.) et en fin de vie (recyclage).

ZOOM

LA VÉGÉTALISATION DU PONT-AQUEDUC DE LA VANNE : ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Ouvrage de transport d'eau potable, le pont-aqueduc de la Vanne traverse les communes d'Arcueil et de Cachan (94). Pour la réfection de son étanchéité supérieure, Eau de Paris a choisi en 2015 de privilégier une solution de végétalisation plutôt qu'une solution technique traditionnelle. Un projet permettant de créer un milieu favorable à la biodiversité dans une zone urbanisée, de lutter contre le changement climatique grâce aux capacités de fixation et de stockage du carbone des milieux naturels, et d'assurer une gestion plus durable des eaux pluviales. Pour réaliser ce chantier, 168 m³ de substrats issus de la valorisation de déchets ont été utilisés et une formation végétale a été implantée (14 000 plantes sauvages de pépinière). Un choix guidé par une logique de proximité et d'économie circulaire, qui participe au recyclage des matériaux issus de la consommation urbaine.



© Eau de Paris

ENGAGEMENT N° 5

MOBILISER LES USAGERS DE L'EAU ET LES COLLABORATEURS D'EAU DE PARIS

L'implication de tous les acteurs – usagers de l'eau et collaborateurs d'Eau de Paris – est une condition-clé de réussite du plan climat énergie. Pour agir sur les comportements, susciter la mobilisation et réunir les conditions du changement, Eau de Paris multiplie les actions de sensibilisation. En direction de ses salariés bien sûr, principaux protagonistes et ambassadeurs de sa démarche, mais aussi des usagers de l'eau (familles, scolaires, etc.), en tant qu'acteurs de premier ordre de la consommation responsable de l'eau et de la réponse au changement climatique.

EAU DE PARIS EN ACTION(S)

1 Mobiliser les collaborateurs d'Eau de Paris

Par une sensibilisation des salariés aux enjeux du plan climat énergie et leur implication dans la démarche : conférences au Pavillon de l'eau, sensibilisation via les canaux internes de communication (Intranet, journal interne, etc.) et des temps d'échanges dédiés (journées climat, mobilité, développement durable).

2 Mobiliser les usagers pour une consommation responsable de l'eau

Par des actions d'éducation à l'environnement au Pavillon de l'eau (activités pédagogiques, visites guidées et expositions) ; une sensibilisation des usagers aux économies d'eau (subventions à des associations de terrain et à des entreprises solidaires) ; une sensibilisation à la protection de la ressource et des milieux.



24 référents et responsables d'action plan climat énergie au sein d'Eau de Paris



31732 visiteurs accueillis au Pavillon de l'eau en 2015



1200 foyers engagés dans une démarche de meilleure gestion de l'eau grâce aux partenariats de terrain d'Eau de Paris

Mobilisation



ZOOM

LE PAVILLON DE L'EAU, PRINCIPAL LIEU D'ÉCHANGE ET DE SENSIBILISATION SUR L'EAU À PARIS

Situé dans une ancienne usine de relevage des eaux du 16^e arrondissement, le Pavillon de l'eau est l'un des vecteurs essentiels de sensibilisation d'Eau de Paris sur les enjeux liés à l'eau. Chaque année, il accueille plusieurs dizaines de milliers de visiteurs – scolaires, familles, associations, etc. – à l'occasion d'ateliers ludiques et pédagogiques, d'expositions ou de visites guidées sur les cycles et la protection de l'eau, sa consommation responsable ou encore les enjeux sociétaux liés à cette ressource vitale. Lieu d'information et de pédagogie, le Pavillon est également un espace de rencontres et de débats publics réunissant experts de l'eau, citoyens, chercheurs et acteurs sociaux.



© Eau de Paris

ZOOM

UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL POUR PLACER L'EAU AU CŒUR DE L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Investie au sein du Partenariat français pour l'eau (PFE), réseau multi-acteurs d'échanges et d'initiatives internationales sur l'eau, Eau de Paris promeut le rôle de l'eau dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Membre active des réseaux internationaux de gestion publique de l'eau comme Aqua Publica Europea, engagée dans des projets de coopération internationale en Asie et au Moyen-Orient, Eau de Paris participe également aux grands débats de la planète sur la gestion de l'eau. Du forum mondial de l'eau aux Conférences des parties (COP) 21 et 22 en passant par les grands séminaires internationaux sur le couple eau et climat, l'entreprise publique partage ses savoir-faire, et présente ses expériences en matière de protection de la ressource, d'accès à l'eau ou de transition énergétique aux décideurs, experts ainsi qu'au grand public.



© Sophie Robichon

Déplacements



RÉDUIRE L'INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE DES TRANSPORTS

Les déplacements des collaborateurs d'Eau de Paris représentent 7 % des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise publique. Un gisement d'économies d'énergie et d'émissions de CO₂ qu'Eau de Paris a choisi d'investir en élaborant à partir de 2013 un Plan de déplacement d'entreprise (PDE). Une démarche qui vise à favoriser les modes de transport les plus respectueux de l'environnement et s'accompagne d'un développement des solutions de communication à distance.

EAU DE PARIS EN ACTION(S)

1 Transformer la flotte de véhicules

Par une augmentation de la part de véhicules électriques du parc automobile (remplacement de 50 % des véhicules thermiques par des véhicules électriques, formation à la conduite des véhicules électriques et à l'éco-conduite); un développement des alternatives à l'automobile (remboursement des abonnements Vélib', Autolib', RATP et SNCF, mise à disposition de vélos à assistance électrique, réduction du nombre de véhicules, etc.).

2 Réduire les déplacements professionnels

Par une optimisation des déplacements professionnels (covoiturage, transports en commun) et un développement des solutions de communication à distance (promotion et formation aux outils de webconférence et d'audioconférence).



33 tonnes d'économie de CO₂ prévue sur quatre ans grâce à la transformation/diminution de la flotte automobile



10 % de baisse de consommation de carburant en moyenne par an



428 km de trajet évités pour une audioconférence entre les collaborateurs de trois sites distincts (Dreux, Sens, Paris), soit une économie d'environ 50 kg équivalent CO₂

Bâtiments



RÉDUIRE LES BESOINS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS D'EAU DE PARIS

Pour consommer moins d'énergie et réduire les émissions de GES, Eau de Paris intègre dans chacun de ses projets de construction et de rénovation du bâti les principes du plan climat énergie : sobriété et efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables, prise en compte du cycle de vie des matériaux et équipements. L'entreprise publique pilote également une démarche de rationalisation de son parc de bâtiments, orientée vers l'optimisation des organisations, des consommations énergétiques, et des dépenses.

EAU DE PARIS EN ACTION(S)

1 Améliorer l'efficacité énergétique des projets de rénovation de bâtiments tertiaires

Par un entretien du bâti et un programme de rénovation cohérent avec les standards de haute performance énergétique et climatique (isolation, utilisation d'éco-matériaux, amélioration des ventilations, remplacement des équipements de chauffage, de climatisation et d'éclairage économes, etc.) et une démarche d'amélioration de la connaissance du patrimoine pour une meilleure exploitation.

2 Rationaliser le parc de bâtiments tertiaires

Par une optimisation de l'occupation des sites (nombre de sites et d'occupants, surfaces) ; une optimisation des charges des bâtiments (consommations énergétiques, entretien) ; une restitution des sites non utiles pour le service public de l'eau.



÷2

Entre 2011 et 2014, Eau de Paris est passée de 10 à 5 sites

parisiens, avec des gains en termes d'organisation, de dépenses et de consommations énergétiques

CONTACT USAGER ET ABONNÉS

tél. : 0974 506 507

Appel non surtaxé

Un service disponible 24h/24 et 7j/7

SIÈGE D'EAU DE PARIS

19, rue Neuve-Tolbiac

Paris 13^e

Tél. : 0158 06 34 00

EXPOSITIONS ET INFORMATIONS SUR L'EAU

Eau de Paris - Pavillon de l'eau

77, avenue de Versailles

Paris 16^e

Tél. : 0142 24 54 02

CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION :  Comme un Arbre!

RÉDACTION : service Communication d'Eau de Paris

IMPRESSION : France Repro / brochure imprimée sur papiers recyclables
répondant aux normes PEFC.

REMERCIEMENTS aux collaborateurs d'Eau de Paris ayant contribué
à la réalisation de ce document

PARUTION : novembre 2016





19 rue Neuve-Tolbiac
75013 Paris
www.eaudeparis.fr

tél. : 0974 506 507
Appel non surtaxé



Eau de Paris est certifiée ISO 9001/2008
ISO 14001/ 2004 et OHSAS 18001/2007
pour l'ensemble de ses activités liées à la
production, au transport et à la distribution de
l'eau potable. Eau de Paris a reçu le label égalité
au titre de son engagement en faveur de l'égalité
femmes-hommes ainsi que le label diversité.